

Programme de dépistage dentaire



Northeastern
PUBLIC HEALTH
SANTÉ PUBLIQUE
du Nord-Est

Dépistage dentaire

Conformément aux Normes de santé publique de l'Ontario, l'équipe dentaire au Santé publique du Nord-Est local effectuera des dépistages dentaires auprès des élèves suivants :

- Tous les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants, élèves de 2e, 4e et 7e année.
- Tout élève ayant besoin d'un suivi
- Tout élève dont le parent/tuteur demande un dépistage

Les enfants seront examinés par une hygiéniste dentaire autorisée en vue :

- D'identifier des conditions dentaires urgentes évidentes;
- De fournir aux parents/tuteurs une indication de la santé dentaire de leur enfant;
- De recueillir des renseignements pour répondre aux besoins locaux et provinciaux.

Un consentement signé n'est pas nécessaire. Si un parent/tuteur décide de retirer son enfant du programme, cette personne est tenue d'en informer l'équipe de soins dentaires du Santé publique du Nord-Est.

Toutes les questions ou préoccupations concernant le Programme de dépistage dentaire ou les résultats du dépistage doivent être adressées à l'équipe dentaire.

Traitement dentaire

Si un enfant présente des conditions dentaires urgentes, les parents/tuteurs seront avisés. Il existe des programmes de soutien financier disponibles pour aider à couvrir les coûts associés aux soins dentaires.

Trousse pour les médias sociaux

Si votre école utilise les médias sociaux et que vous souhaitez partager ces renseignements sur ces plateformes, nous avons créé un guide de médias sociaux comprenant des messages que vous pouvez copier et coller sur vos canaux. Cela sera envoyé séparément plus tard dans l'année scolaire.

**Ce programme de dépistage ne remplace pas un examen dentaire par un dentiste.*

Vous pouvez communiquer avec l'équipe de soins dentaires du :

Santé publique du Nord-Est : 1-877-442-1212
